



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Laos

Question écrite n° 5001

Texte de la question

M. Jean-Pierre Giran attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation dramatique du peuple Hmong. Installée au Nord Laos, dans la zone du Xieng-Khouang, cette communauté de montagnards est cernée par l'armée gouvernementale qui lui interdit tout contact avec les nombreuses ONG soucieuses de lui venir en aide. Pris dans une véritable souricière, ces hommes, ces femmes et ces enfants sont systématiquement poursuivis et abattus ; leur seul crime, avoir aidé les Français pendant la guerre d'Indochine puis les Américains pendant la guerre du Vietnam. Il semblerait, d'après des statistiques non officielles, que leur nombre soit passé de 8 172 en 1989 à quelque 780 individus en 2004. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser la position de la France face à ce drame et les mesures susceptibles d'être prises afin de secourir le peuple Hmong au Laos.

Texte de la réponse

La situation de la population Hmong est en effet préoccupante et est suivie attentivement par le ministère des affaires étrangères et européennes, en liaison avec nos partenaires européens et les organisations internationales concernées, aussi bien au Laos qu'en Thaïlande où un nombre important de Hmongs ont trouvé refuge. À titre national ou dans le cadre européen, la France a, à plusieurs reprises, invité les gouvernements concernés à traiter cette question dans le respect des droits de la personne. Ce sujet ne manque pas d'être abordé à chaque rencontre de haut niveau, comme lors de l'entretien du secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie avec le ministre laotien de la sécurité publique au début du mois de septembre. Pour sa part, l'Union européenne a récemment invité la Thaïlande à coopérer avec le haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés et les pays disposés à accepter la réinstallation de Hmongs sur leur territoire. La France est, à chaque fois, partie prenante des initiatives de l'UE concernant la situation de la minorité Hmong. La France entend poursuivre le dialogue exigeant et vigilant déjà engagé avec les Laotiens sur la question Hmong, ainsi que ses efforts en faveur du développement du Laos, sans distinction de l'origine ethnique des populations auxquelles cette aide s'adresse.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Giran](#)

Circonscription : Var (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5001

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 septembre 2007, page 5719

Réponse publiée le : 6 novembre 2007, page 6844